

La descendance de celt. Akarnos en wallon

Autor(en): **Boutier, Marie-Guy**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **57 (1993)**

Heft 227-228

PDF erstellt am: **11.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399911>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA DESCENDANCE DE CELT. *AKARNOS EN WALLON

Résumé

On considère généralement que le wallon liégeois *doyâ* 'érable champêtre' et le wallon namurois *ayaube* 'id.' représentent le même mot que le français *érable*. Or le terme français est expliqué de façon classique, depuis un article de Vendryes, comme un composé hybride de latin ACER 'érable' et de celtique *ABOLOS (qu'on retrouve dans la seconde partie de gallois *cri-afol* 'sorbier'). Cette étymologie fait néanmoins difficulté pour la finale des mots wallons, car -ABULU aboutit en wallon à -âve, -âve, -auve (cf. TABULA > *tâve*, -â-, -au-). Aussi Haust, dans le *Dictionnaire liégeois*, se prononce-t-il en faveur du prototype étymologique *ACER ARBOR proposé antérieurement par Diez. Suivant Haust et reconnaissant d'autres produits de *ACER ARBOR dans le domaine occitan (Provence), Gamillscheg (1961) franchit un pas supplémentaire: *ACER ARBOR s'est conservé intact dans deux aires latérales, la Wallonie et la Provence, et survit partout ailleurs sous une forme altérée par dissimilation; c'est donc de *ACER ARBOR qu'il faudrait partir pour expliquer toutes les formes gallo-romanes, en particulier le français *érable*. On voit par ce qui précède la position clé occupée par les mots wallons désignant l'érable dans le raisonnement de Gamillscheg et dans l'histoire de français *érable*.

Des raisons phonétiques nous empêchent pourtant de poser, comme Wartburg, Haust, Gamillscheg et d'autres, l'identité de français *érable* et de wallon *ayaube*, *doyâ*, et invitent à récuser pour le wallon tous les étymons en ACER proposés jusqu'ici. Les mots wallons relèvent d'une couche lexicale plus ancienne: ils représentent une base *AKARNO- d'origine celtique, continuée au sens 'érable' en plusieurs aires du domaine occitan et, au sens 'peuplier', dans le bassin de la Loire.

0. La présente note a pour objet un mot wallon fortement en recul, presque moribond. Les formes wallonnes *ayaube* et *doyâ*, qui désignent l'érable à Namur et à Liège, ont néanmoins survécu, bravant la marée lexicale du type 'bois de poule', syntagme motivé⁽¹⁾ s'étendant aujourd'hui

(1) Le bois d'érable, réputé « chaud », sert à faire des perchoirs pour les poules.

sur la plus grande partie du domaine wallon. La toponymie sauvegarde heureusement quelques autres représentants de ce mot; leur analyse donne l'occasion de montrer le bénéfice qu'il y a à étudier de concert vocabulaire toponymique et lexique.

1. Position de la question

1.1. Identité de nam. *ayaube* et de liég. *doyâ*

La forme namuroise *ayaube* et la forme liégeoise *doyâ* furent d'abord considérées comme deux mots distincts⁽²⁾; c'est Jules Feller, informateur d'Eugène Rolland pour la *Flore populaire de la France*, qui y reconnut le premier deux variantes d'un seul type lexical. Rolland rapporte ainsi l'explication de Feller:

M. Feller explique le *d* de *doyab'* [transcription approximative de Rolland pour *doyâbe*⁽³⁾] par ce fait qu'on a dû dire à l'origine *bois d'oyab'*; le *d* est resté soudé au substantif.⁽⁴⁾

Dans le *Dictionnaire liégeois*, Jean Haust, qui ne semble pas se souvenir du texte de Rolland, exprime une opinion rigoureusement parallèle:

doyâ [...] Altéré de **oyâbe* (on a dit *dè* [bwès] *d'oyâbe*, puis *dè doyâ*) = nam. *ayôbe*.

La seule différence est que Haust ne connaît pas la forme *doyâbe* donnée par Feller, relais entre la forme namuroise *ayaube* et la forme liégeoise *doyâ*.

1.2. ACERABULUS ou ACER ARBOR?

L'identité lexicale de nam. *ayaube* (et de liég. *doyâ*) avec fr. *érable* ne fut jamais mise en doute. Cette unité soulève néanmoins une difficulté importante. En effet, si la finale *-able* de fr. *érable* remonte à *-ABULUS*, dans le prototype ACERABULUS établi par Vendryes (1911) et devenu classique⁽⁵⁾, la finale *-âbe*, *-aube* de wall. *ayaube*, *doyâbe* demeure inexpli-

(2) Cf. GRANDGAGNAGE, *Dictionnaire étymologique*, qui rattache *ayaube* à ACER ARBOR et *doyâ*, hypothétiquement, à holl. *dojer* 'jaune d'œuf' « à cause de la couleur du bois de l'érable lorsqu'il est travaillé ».

(3) Nous reviendrons plus loin sur cette forme; Rolland connaît aussi la forme liégeoise *doyâ*.

(4) ROLLAND, *Flore populaire de la France* 3, 143, n. 1.

(5) Ce prototype, attesté dans une glose (7^e s., CGL 5, 340, 1) a des continuateurs dans la plus grande partie de la Gaule romane et dans une frange piémontaise; v. FEW 24, 99; LEI 1, 367. *-ABULUS* n'est pas un suffixe dans ACERABULUS (cf. J. CHAURAND, NRO 2, 1983, 95-100), mais le second confixe d'un composé hybride, formé de lt. *acer* 'érable' et d'un terme très vraisemblablement apparenté au second confixe de gall. *criafol* 'sorbier des oiseleurs'; v. VENDRYES (1911); ANDRÉ (1985, 180).

quée; on attendrait un produit liég. -*âve*, nam. -*auve*⁽⁶⁾. Cette difficulté est clairement posée dans la partie étymologique de l'article *doyâ* du *Dictionnaire liégeois*:

doyâ [...] Altéré de **oyâbe* (on a dit *dè* [bwès] *d'oyâbe*, puis *dè doyâ*) = nam. *ayôbe*, fr. *érable*, qu'on tire du latin *acerabulus* (class. *acer*). Toutefois -*abulu* devrait donner en w. -*âve*. Le w. -*âbe* postule un type *acer-arbor* ou, du moins, l'influence de *arbor*.

Dans un long article consacré à l'onomasiologie de l'érable dans le domaine gallo-roman⁽⁷⁾, Gamillscheg (1961) tirera les implications de cette analyse: si un îlot wallon et, ainsi pense Gamillscheg, une aire provençale⁽⁸⁾, conservent des formes qui postulent un étymon en -ARBOR, alors l'étymon de l'ensemble des formes gallo-romanes situées entre ces deux aires latérales, en particulier de fr. *érable*, est en -ARBOR. Il faut donc, selon Gamillscheg, rejeter pour cet ensemble le prototype étymologique de Vendryes (ACERABULUS), pour en revenir à celui qu'avait jadis avancé Diez: ACER ARBOR⁽⁹⁾. On retiendra de cet article la position clé occupée par les formes wallonnes dans l'établissement de l'étymologie de fr. *érable* et de ses parents gallo-romans⁽¹⁰⁾.

1.3. Insuffisance des prototypes étymologiques en AKERÁ-

Une autre difficulté, non moins réelle, semble avoir échappé aux étymologistes, attentifs seulement à la finale des formes française et wallonnes. C'est qu'une base en AKERÁ- peut fort bien expliquer fr. *érable*, mais pas les formes wallonnes, où l'on a yod à la place où on attendrait -r- (nam. *ayaube*, et non **araube*; liég. *doyâ(be)*, et non **dorâbe*).

Les formes wallonnes s'opposent par là à l'ensemble des formes gallo-romanes traditionnellement rattachées à ACERABULUS (v. FEW 24, 99), lesquelles relèvent à notre avis de deux types, selon la date de l'amuïssement de la prétonique interne. On trouve en effet:

1° des formes où -z-, -ž-, -χ- ou -h- précède -r-: ainsi (en -z-) Mâcon *iserable*, *userable*, *userauble* [...] Jura *izrôl* [...] Drôme *izêráble*

(6) Cf. wall. *tâve*, -*â*-, -*au*- vs fr. *table* (< TABULA) et les adjectifs dont le suffixe continue lt. -ABILE (*acwêrdâve*, *pindâve*, *ahêssâve*, etc.; cf. HAUST, *Rimes* 36 sq.).

(7) Fondé presque exclusivement sur les données de l'ALF (carte 478).

(8) V. néanmoins J. RONJAT, *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes* 2, 400.

(9) V. F. DIEZ, *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, 51887, 6.

(10) V. aussi les mêmes vues exprimées sous une forme concise dans E. GAMILLSCHEG, *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*, 21969.

[...] HLoire *arazabr* (avec métathèse); (en -ž-) Meuse *ojeraule*, *ogeroë* [...] gaum. *oʃrôle*, *orjôle* (avec métathèse) [...] HSaône *qržərəl*, *qržəl*, *užrəl*, *üžřəl*; (en -χ- ou -h-) Metz, Nied *aχray* [...] saun. *erhäy* (avec métathèse). Dans ce type, l'amuïssement de la prétonique -E- a eu lieu postérieurement à l'altération de -K- devant -E-;

2° des formes où -r- suit directement une voyelle (*a-* ou, plus souvent, *e-*): cf. PCal. *erap*, norm. *arabe* [...] bmanc. *araby* [...] cent. *arable*, *arabe*. Dans ce second type, dont relève fr. *érable*⁽¹¹⁾, l'amuïssement de la prétonique interne a dû avoir lieu plus tôt, avant l'altération de -K-.

On voit que quelle qu'ait été la résolution de -K- dans AKERA-, le produit conserve toujours -r-⁽¹²⁾. Aucun prototype en AKERA- ne peut donc rendre compte des formes wallonnes.

2. Étude de la documentation wallonne

2.0. Pour fonder sur des bases suffisamment solides une proposition étymologique nouvelle, il est utile d' étoffer la documentation. Aux seules sources livresques citées jusqu'à présent, l'*Enquête* de Haust apporte son appoint (ci-dessous, § 2.1.). Quant aux matériaux toponymiques (ci-dessous, § 2.2.), ils permettent d'augmenter considérablement la liste des représentants du type que nous étudions et de replacer la question qu'il soulève dans une perspective diachronique.

2.1. Documentation orale

Les données recueillies par l'enquête linguistique sur les patois de la Belgique romane de Haust (matériaux inédits)⁽¹³⁾ confirment non seulement les formes *ayaube* et *doyâ*, bien attestées par ailleurs, mais aussi la précieuse forme liéq. *doyâbe*, connue et utilisée par Feller, mais inconnue de Haust (v. ci-dessus, § 1.1.). Le tableau des formes belgo-romanes contemporaines se résume aux trois types suivants:

I. Type namurois «*ayaube*»: *ayōp* à Namur [Na 1] et à Fosse [Na 109], ici dans le syntagme *do bwè d'ayaube*. Cf. PIRSOUL et LÉONARD

(11) V., pour le français, FOUCHÉ, *Phonétique* 628 (qui entre en contradiction avec lui-même *ibid.* 434, 495, où est retracée une évolution différente, analogue à celle que nous évoquons ici sous 1°).

(12) Font exception quelques formes bourguignonnes (morv. *aihâble*, Girolles *éhaule*), dans une aire où l'affaiblissement de -r- intervocalique est régulier; cf. C. RÉGNIER, *Les parlers du Morvan*, Château-Chinon, 1979, 83.

(13) Deux questions de cette enquête sont relatives à l'érable: la q. 45 «érable; 'bois de poule'» et la q. 138 «avec..., on fait des perchoirs pour les poules».

ayaube, tous les deux pour Namur [Na 1]. — Notons que le syntagme recueilli à Na 109 est précisément celui que reconstruit Haust pour expliquer l'agglutination de la préposition dans les formes liégeoises classées ici sous II (v. ci-dessus, § 1.1.).

II.a. Type liégeois $\lceil \text{doyâbe} \rceil$: *doyôp* 'bois de fusain (?)' à Roclenge [L 7], réponse isolée (et inexacte) à la (difficile!) question 163 « aubier viorne? nerprun bourdaine? troène? ».

II.b. Type liégeois $\lceil \text{doyâ} \rceil$: *doyô* à Dalhem [L 29]; *doyô* à Jupille [L 66]. Ces données complètent GRANDGAGNAGE et DL *doyâ*, pour Liège [L 1].

2.2. Documentation toponymique

Les attestations lexicales anciennes de ces formes namuroise et liégeoises font, à notre connaissance, presque totalement défaut. On ne peut guère citer que cette mention ancienne de nam. *ayaube*:

Flawinne [Na 73] un arbre emy les champs qui est ung *aillarbe* (1497, F. DANHAIVE, *Guetteur wallon* 3/3, 1926, 63).

C'est ici que l'onomastique vient au secours de la lexicographie historique. Sans être pléthoriques, les matériaux toponymiques, toujours étroitement localisés et, le plus souvent, datés, complètent la documentation contemporaine: — en offrant des attestations anciennes pour deux des trois types actuels (*ayaube* et *doyâbe*); — en ajoutant aux trois types attestés dans le lexique général un type exclusivement toponymique en *l-* (*loyâbe*, *lèyâbe*) et des formes à voyelle initiale *è-* (*èyâbe*, *lèyâbe*). Plus important: l'ensemble que constituent ces données permet d'observer sur le vif une tradition lexicale.

Le relevé des formes toponymiques qui suit organise la documentation de la manière suivante:

I. type $\lceil \text{ayâbe} \rceil$, attesté dans nam. *ayaube* (Ia) et dans condrusien *èyâbe* (Ib), exclusivement toponymique;

II. type agglutiné $\lceil \text{layâbe} \rceil$ (résultant de l'agglutination de l'article défini sur le type I), attesté dans liég. méridional, hutois *loyâbe* (IIa) et dans condrusien *lèyâbe* (IIb), exclusivement toponymiques;

III. type agglutiné «dayâbe» (résultant de l'agglutination de la préposition issue de DE sur le type I), attesté dans liég. *doyâbe* (III a) et dans liég. *doyâ* (III b), exclusivement lexical.

(Les formes orales attestées sont en grasses)⁽¹⁴⁾.

I. Type simple «ayâbe».

I.a. nam. *ayaube*; cf. les attestations lexicales de PIRSOUL et LÉONARD et les matériaux de l'*Enquête* de Haust pour Na 1, 109.

— Velaine-sur-Sambre [Na 67]: Cense de l'*ayarbre* s.d. (F. DANHAIVE, Guetteur wallon 3/3, 63).

— Flawinne [Na 73] et Belgrade [Na 74]: *l'ayaube* (forme orale); [par déglutination de l'article fr. *la*:] *la Hiaupe* (graphie officielle); *La Haube* (cadastre); *lailarbre* 14^e s.; *l'allaube* 15^e s.; *Aliarbe* 16^e s.; *ayarbe* 1662; à *la arbre* 1682; *Laarbre* 1694; en fond dit *l'ayarbre* 1703; *ayable* 1766; campagne de *learpe* 1785; *ahiable* 1789; *ahayarbe* 1795; [la grande] *ahayarbe* ID⁽¹⁵⁾. Cf. F. DANHAIVE, l.c.; HAUST, *Enquête sur la toponymie wallonne* 70 [Belgrade], 73 [Flawinne]. — La forme *learpe*, avec assourdissement wallon de la consonne finale (cf. REMACLE, *Différenciation* § 65), relève du type formel que nous classons ci-dessous, sous IIb.

— Erpent [Na 95]: terre *alallorbe* 1411 (F. DANHAIVE, l.c.).

— Evrehailles [D 8] et Purnode [D 9]: *a l'ayaube* (forme orale); à *loyaube* (cadastre); la terre ditte la haye à *la harbe* 1652; une autre terre proche de *laarbre* 1697; à *laarbe* 1708; une autre [terre] à *laarbre* 1729; une autre terre nommée à *la arbre* [...] y compris une petite terre nommée le chapeau dudit *aarbre* 1774; une terre nommée le demy bonnier à *l'hayeaupe* 18^e s.; une terre nommée au purnalÿ de l'*Hayeaupe* ID.; — [plutôt comme déterminant de *basse* 'mare' (d'un primitif **basse* à *l'ayaube*) que déterminé par *basse*, adj. fém. (Germain):] une [terre] sur la basse *Aarbre* 1697; le quareau de la basse *a arbre* 1763; terre de la basse *aarbre* 1774; près de la basse à *arbre* 1775; assez proche de la basse à *arbre* 1784. Cf. J. GERMAIN, BTDial 54, 127, 129, 133, 139, 140, 184, 200;

(14) Les références aux mémoires de licence inédits sont abrégées; pour des références complètes, v. la bibliographie de R. Toussaint et J. Germain, BTDial 49, 139-267, continuée par J. Germain, BTDial 58, 251-308.

(15) Graphies peu sûres (mauvaises lectures, cacographies?): *ahibe* 1787; *ahirbe* ID.

C. BELOT, *Top. de Purnode* 217-8. — Les mentions comme «à la harbre» 1652 s'expliquent par la déglutination de l'article fr. *la*. Remarquer le timbre de la prétonique dans *loyaube* (cad.), à rapprocher des formes que nous classons ici sous II a.

Evrehailles [D 8]: [dérivé toponymique en -ELLU (auquel correspondrait une forme orale **ayaubia*):] une terre nommée *laharbeau* (GERMAIN, BTDial 54, 127).

I.b. condrusien *èyâbe* (seulement en toponymie).

— Hotton-sur-Ourthe [Ma 17]: a *laanble* 1553; a *laabe* 1605; par dessous *laabe* ID.; le prez a *laabe* 1642; a *laabe* 1664; devant l'*aabe* 1700; a l'*oyable* 1725; en lieu dict a *leable* 1786; — [comme déterminant de *pous* 'puits':] *â pous* a l'*èyâbe* (forme orale); au puits a l'*aayable* 1726. Cf. M.-Cl. DOUCET, *Top. de Hotton* 40, 50. — Noter que le timbre è- de la voyelle initiale n'est pas attesté avant 1786, et qu'on trouve dans la tradition graphique de ce toponyme une variante antérieure correspondant à une forme orale **oyâbe* («a l'oyable» 1725), dont on n'a pas d'autre représentant.

II. Type agglutiné *layâbe* (seulement en toponymie).

II.a. s.-liég., hutois, condrusien *loyâbe*.

— Sprimont [L 113]: *â loyâbe* (forme orale; Simon / Renard transcrivent: *â loyâpe*); t. a *loyaube* 1546; en ld au *loyable* 1600; en ld. a *Loyaube* 1601; t. a *Loyabre* 1610; a *loyauble* 1659; a *loiabre* 1770. Cf. H. SIMON / E. RENARD, *Top. de Sprimont* 96. — L'agglutination était certainement accomplie en 1600, ce que montre la préposition articulée fr. *au* dans «au loyable», correspondant francisé de la forme dialectale *â loyâbe* qui s'est transmise jusqu'à nous. Le timbre de la prétonique est -o- depuis l'attestation la plus ancienne (1546).

— Ben Ahin [H 38]: a l'*ailhe arbre* env. 1398; a l'*aillarbe* 1571; jusques a la croix a *loyabre* 1624; la croix en *loyarbre* 1737. Toponyme «marquant la limite de Beaufort du côté de Huy». — Cf. M. DEBOIS, *Top. de Ben Ahin* 40. — L'utilisation de la préposition *en* dans la mention de 1737 semble indiquer que **loyâbe* n'était plus analysé. La forme «a» des attestations anciennes est amphibologique: elle peut représenter wall. *â* (= *au*), cf. ci-dessus à Sprimont) ou fr., wall. *a* (= *à*). La première attestation de -o- à la prétonique remonte à 1624.

— Maffe [D 33]: cour de *Loyable* (relevant de Durbuy) s.d. (PG 23, 1962, 67-8). — La forme «de» peut représenter wall. *dè* (= *du*) ou fr. *de*.

II.b. condrusien *lèyâbe*.

— Bois-et-Borsu [H 71]: a *lèyâbe* (forme orale; V. George écrit: *a l'èyâbe*); *Leable*, *léable* (cadastre); aux endroits dits Al Mohinette è *lèyable* et [...] s.d. Cf. V. GEORGE, *Top. de Bois-Borsu*, ACHSBA 32, 143; 33, 135. — L'utilisation de la préposition wall. è (= «en») dans la seule attestation ancienne (malheureusement non datée) paraît indiquer que «lèyâbe» n'était plus analysé.

III.b. Type agglutiné «dayâbe».

III.a. liég. *doyâbe*, forme recueillie par l'EH à L 7.

— Bombaye [L 18] et Dalhem [L 32]: sur ung bonyr de terre a *da-lhable* sur le voye de Boubay [Bombaye] 1517; en la chanpangne pres de *dailharbe* 1559; de seur le *doyable* 1560; qui tent del haye de pas vers le *doiharbre* 1560; desur le *doyabre* 1585; sur le chemin venant du *Dailharbre* limite delle franchiese de Dolhain vers Boubaye 1587. Cf. N. DE-GUELDRÉ, *Top. de Dalhem et de Bombaye* 39. — La prise en considération de l'ensemble des mentions montre que les formes «a» et «de» représentent ici wall. â (= «au») et wall. dè (= «du»). Si la forme s'était conservée, elle serait du type **doyâbe*, comme le montre le passage de la prétonique à -o- à partir de 1560. Notons que la forme lexicale actuelle de Dalhem [L 32] est *doyâ*, ce qui établit avec certitude que cette forme est un avatar de *doyâbe*.

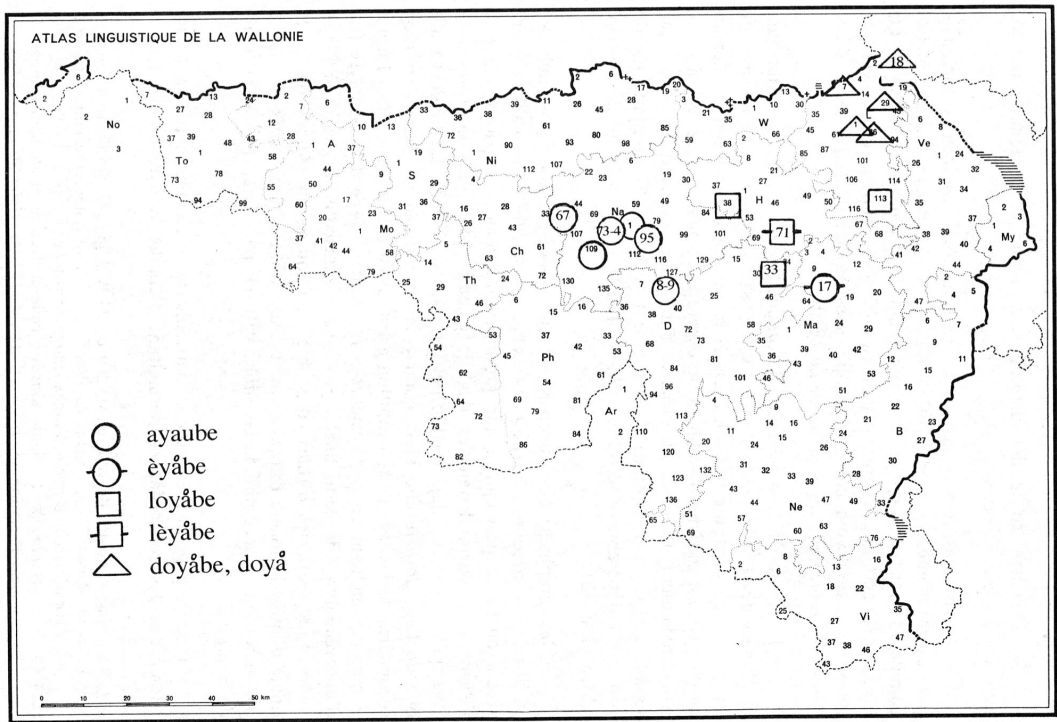
II.b. liég. *doyâ*; cf. DL et les formes recueillies par l'enquête de Haust à L 29, 66.

Cette forme ne semble pas attestée en toponymie⁽¹⁶⁾.

2.3. Carte des données lexicales et toponymiques

La carte ci-contre, sur laquelle chacun des principaux types est représenté par un symbole, montre la répartition des attestations à l'intérieur d'un triangle délimité par Velaine [Na 67], Bombaye [L 18] et Hotton [Ma 17].

(16) Notons que si elle l'était, la forme actuelle serait homophone de *doyâ* 'douaire', variante de *doyâre*, continuateur semi-savant de mlt. *dotarium* (FEW 3, 148a, DOS 1; pour le traitement comparer wall. *armâ(re)* < ARMA-RIUM). Wall. «doyâ(re)» 'bien de la cure' est quant à lui fréquent en toponymie (v., à titre d'exemple, BSLW 46, 245; 54, 222; REMACLE, *Toponymie de Lierneux* 45; ID., *Top. de Francorchamps* 75; Ph. GAVRAY-BATY, *Top. du ban de Fronville* 96), mais il est identifiable grâce aux données anciennes et aux informations qu'il apporte l'histoire locale.



2.4. Analyse des données lexicales et toponymiques

De l'examen de la documentation ancienne et contemporaine, on retiendra les faits suivants :

— le yod des formes actuelles (transcrit dans les formes anciennes par les graphèmes : <y>, <ih>, <il>, , <ll>, <ill>, <lh> comble l'hiatus résultant de la chute d'une consonne intervocalique. On notera que certaines formes namuroises (v. les traditions de Flawinne / Belgrade et de Évrehaillies / Purnode, sous Ia) dénotent l'absence d'une consonne intercalaire ou la présence de *-h*-⁽¹⁷⁾;

— le timbre de la voyelle initiale originelle était *a-*, qui apparaît dans la plupart des traditions examinées. Ce *a-* s'est arrondi en *o-* à partir du 16^e s., ou au contraire palatalisé en *è-* relativement tardivement. Remarquons qu'il est difficile d'établir avec certitude et dans chaque cas si *è-* est issu directement de *a-* ou s'il procède d'un stade intermédiaire *o-* (ce qui semble être le cas à Hotton). Le traitement de la voyelle en hiatus devant yod est comparable à celui de «fléau» (ALW 1, c. 43) et de «regain» (ALW 1, c. 82);

— les graphies très diverses de la finale (<-abe>, <-aube>; <-abre>, <-arbe>, <-arpe>, <-arbre>; <-able>, <-auble>) renvoient de façon univoque à une prononciation dialectale [-a:p] ([a:] se vélarisant et s'arrondissant en liég. [ɔ:], nam. [o:], plus tardivement à l'est qu'à l'ouest (cf. déjà «alallorbe» en 1411 à Na 95). La finale vocalique de liég. *doyâ* résulte bien, comme le pensait Haust, d'une évolution secondaire de [-a:p]; cette évolution est attestée à Dalhem. — Les formes graphiques incluant un ou plusieurs <r> sont le signe d'une analyse (ou d'une réanalyse) de cette finale en «arbre» (représenté par wall. *âbe*, *âbe*, *aube*), tandis que les formes en <-ble> indiquent un remodelage de la finale d'après la forme française du suffixe -ABILE (> fr. *-able*, emprunté par le wallon et accommodé en *-âbe...*⁽¹⁸⁾) ou, peut-être, d'après la finale de fr. *érable*.

Si on néglige les évolutions particulières à chaque parler pour ne retenir que les concordances permettant d'établir la parenté des formes

(17) Cf., pour l'absence de yod, REMACLE ds ALW 1, c. 82, Introduction, sous 3^o, et, pour *-h-* comblant l'hiatus résultant de la chute d'une consonne, A. GREIVE, *Etymologische Untersuchungen zum französischen h aspiré*, 1970, 87 sq.

(18) Cf. liég. *atacâbe*, *in-* (variante *atacâve*, celle-ci avec le produit autochtone de -ABILE), *criticâbe* (variante *criticâve*), etc.; v. HAUST, *Rimes* 36 sq.

wallonnes, on dégagera une base wallonne *[ay'a:p], caractérisée par un *a* initial bref et par un *a* tonique long, les deux voyelles étant séparées par la semi-voyelle yod.

3. Étymologie de wall. *[ay'a:p]

3.1. Wall. *[ay'a:p] < celt. *AKARNOS?

L'étymon de cette base wallonne commune aura nécessairement une voyelle initiale A- et une voyelle tonique entravée -A-. L'hiatus (maintenu par yod) résultant de l'amuïssement d'une consonne entre ces deux voyelles implique la présence dans l'étymon d'une consonne occlusive dentale (-T- ou -D-; cf. NATALE > wall. *noyé* 'noël', FLADONE > wall. *floyon*) ou dorsale (-K- ou -G-; cf. PACARE > wall. *payî*, FLAGELLU > wall. *flayê*).

Le nom gaulois de l'érable **akarnos* (apparenté à lt. *acernus* 'érable' Ven. Fort. et à germ. ahal. *ahorn*), élargissement en -n- de celt. **akaros* (apparenté à lt. *acer* 'érable')⁽¹⁹⁾ s'offrirait comme une base étymologique plausible, n'était la finale consonantique de la base wallonne *[ay'a:p]. *AKARNOS, en effet, aboutirait en wallon à *[ay'a:r], d'où *[ay'a:] après la chute régulière de l'-r final (cf. liég. *brèyâ*, nam. *brèyau*, correspondant de fr. *braillard*, etc.).

3.2. Insertion des formes wallonnes dans les continuateurs gallo-romans de *AKARNOS

Un regard sur les représentants de *AKARNOS dans le domaine gallo-roman permettra de résoudre la difficulté du -p final des formes wallonnes en même temps qu'elle resituera ces formes dans cet ensemble lexical.

Un point de vue sémasiologique permet de répartir les mots qui continuent cet étymon en deux groupes, selon qu'ils signifient 'érable' ou '(espèce de) peuplier'. D'après les matériaux du FEW, complétés par ceux que fournissent les atlas régionaux français, le sens 'érable' des représentants de *AKARNOS se conserve: — dans une aire poitevine et saintongeaise (VendéeSO., DSèvresS., CharI., CharO.) et dans une aire quercinoise (Lot et franges en TarnG., Tarn, Corrèze); — à l'est de l'ancienne Gaule, sous la forme d'îlots disséminés, depuis la Wallonie jusqu'au Dau-

(19) Cf. POKORNY, IEW 20, d'après HUBSCHMIED, RC 20, 263-4; ERNOUT-MEILLET, s.v. *acer*, KLUGE, s.v. *ahorn*, et v. la note suivante.

phiné occitan (Liège, Namur, points du HRhin, du canton de Vaud et du Valais, de l'Isère, de la Drôme)⁽²⁰⁾. Les continuateurs de *AKARNOS au sens 'peuplier', identifiés comme tels⁽²¹⁾ et étudiés par Jean-Paul Chauveau (1982), occupent l'ensemble du bassin de la Loire (« depuis Roanne jusqu'à Saint-Nazaire », Chauveau 1982, 109). La situation aréologique respective de ces deux sens caractérise nettement le passage sémantique 'érable' (sens de l'étymon) > 'peuplier' comme une innovation centrale.

Au plan formel, les phénomènes de mécoupures (agglutination et déglutination) (1) et de croisement (2) sont récurrents dans les représentants oïliques de *AKARNO- :

(1) dans la basse vallée de la Loire, en particulier, l'agglutination de l'article singulier explique le type ang. *leyar* (MaineL.), sa déglutination le type *yar* (un point en LoireL. et un point en MaineL.), l'agglutination de l'article pluriel sur la forme ainsi obtenue le type *zyar*, etc. (v. Chauveau 1982, 110-1). — De même, le type toponymique wall. *layâbe* (v. ci-dessus, § 2.2., sous II) a connu l'agglutination de l'article, et le type lexical et toponymique wall. *dayâbe* (dont relèvent liég. *doyâbe*, *doyâ*) l'agglutination de la préposition ;

(2) il existe par ailleurs, dans le bassin moyen de la Loire, des types *bouillard*, *aloyard*, *poupliard*, qui résultent du croisement du primitif *eyar* avec *boule* 'bouleau', *al-*, *alar-* ou *alain-* 'peuplier', *pouplē* 'id.' (v. Chauveau 1982, 112-114). En Suisse romande (canton du Jura, district de Porrentruy) la forme Charmoille *arbuęyîa* 'érable', *ębruęyîa* s'explique très vraisemblablement, selon Aebischer, par la fusion de *arbre* avec le représentant local de *AKARNOS, *ayer* (v. Gloss 1, 569 ; 2, 174)⁽²²⁾. Dans cette perspective, la finale [-a:p] des formes wallonnes s'interprète tout

(20) V. FEW 24, 275b, *AKAROS ; ALO 330 ; DuraffGloss 720 ; ALP 588 ; ALLOc 194. Notons que c'est d'*AKARNO- et non d'*AKARO- qu'il faut partir pour expliquer la finale des formes wallonnes (où la voyelle tonique est [a:] et non [i:]), ligériennes (v. Chauveau 1982, 115) et occitanes (en -r ; v. GAMILLSCHEG 1961, 196 ; RONJAT 2, 304 [-rn > -n] et 298 sq. [-r > Ø]) ; il faut donc corriger le lemme du FEW.

(21) Wartburg, en effet, avait classé plusieurs représentants de ce groupe de mots sous l'étymon LIGARE du FEW (5, 323).

(22) Aebischer parle de « composition » et cite, à titre de comparaison, le vosgien *piaine ahié* 'érable' (Haillant 454), qui est quant à lui un véritable composé (dont les confixes sont *plane* 'platane' et *ayer* 'érable') ; comp. fr. *érable plane*.

naturellement par le croisement d'un primitif wall. *[ay'a:r]⁽²³⁾, aboutissement attendu de *AKARNOS, avec *[a:rp] (> wall. actuel *âbe*, *âbe*, *aube*)⁽²⁴⁾, produit wallon de ARBOR.

Ainsi, au plan du sens, le wallon manifeste son conservatisme: le sens 'peuplier' de wall. *ayaube*, *doyâ(be)* est celui de l'étymon celtique et de formes disséminées sur le pourtour d'une aire centrale où le sens a évolué secondairement en 'érable'. Au plan formel, au contraire, le wallon se révèle innovateur: les phénomènes d'agglutination apparentent les formes wallonnes aux formes angevines, et le croisement avec ARBOR à l'hapax comtois *arbuçyîa*, *êbruçyîa*.

Liège.

Marie-Guy BOUTIER (*)
FNRS

Références

- ANDRÉ 1985. - J. ANDRÉ, 'Noms de plantes gaulois ou prétendus gaulois dans les textes grecs et latins', EC 22, 179-198.
- CHAUVEAU 1982. - J.-P. CHAUVEAU, 'Dénominations ligériennes du peuplier', RLIR 46, 109-119.
- DL. - J. HAUST, *Dictionnaire liégeois*, 1933.
- GAMILLSCHEG 1961. - E. GAMILLSCHEG, 'Histoire des mots gallo-romans qui désignent l'érable (ALF, 478)', RLIR 25, 290-307.
- GRANDGAGNAGE. - Ch. GRANDGAGNAGE, *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, Liège/Bruxelles, 1845-1880.
- HAUST, *Rimes*. - J. HAUST, *Dictionnaire des rimes*, Liège, 1927.
- LÉONARD. - L. LÉONARD, *Lexique namurois*, Liège, 1987.
- PIRSOUL. - L. PIRSOUL, *Dictionnaire wallon-français. Dialecte de Namur*, Namur, 1934.
- REMACLE, *Différenciation*. - L. REMACLE, *La différenciation en Belgique romane avant 1600*, à paraître.
- VENDRYES 1911. - J. VENDRYES, RC 32, 128.

Les autres abréviations sont celles du FEW.

(23) L'amuïssement de -r final en wallon est attesté à la fin du 12^e s.; v. REMACLE, *Différenciation* § 70.

(24) Sur la date de la réduction des groupes consonantiques en fin de mot dans le nord du domaine d'oïl (attestée aux 12^e/13^e s.), v. REMACLE, *Différenciation* § 66.

(*) Nous adressons nos remerciements à Jean-Pierre Chambon.

